



SNUIPP-FSU  
Salle 350  
Maison du peuple  
Place de la Résistance  
90020 BELFORT cedex

Belfort, le 29 mars 2011

Madame de l'Inspectrice de l'Education Nationale,

Nous avons eu connaissance du courrier en date du 16 mars que vous avez envoyé à tous les directeurs d'école maternelle de votre circonscription.

En tant que représentants du personnel, nous avons été fort étonnées par le premier paragraphe dans lequel vous ciblez directement une collègue. Nous pensons qu'il est inadmissible de stigmatiser une enseignante et son école suite à une inspection individuelle.

Quant au problème de la collation, nous pensons qu'il devrait être débattu au niveau départemental et pas uniquement sur une circonscription.

Pour certaines écoles, la collation entre dans les projets de classes et figure dans le règlement intérieur de l'école. De fait votre demande de suppression de la collation à compter du 2 mai est irréalisable car un conseil d'école doit entériner cette décision.

Dernière interrogation que soulève votre courrier : qu'advient-il du projet « un fruit à la récré » soutenu par des financements européens, relayé par l'Inspecteur d'Académie dans toutes les écoles du Territoire ?

Nous vous prions de croire, Madame, de croire en l'expression de nos sentiments respectueux.

Les représentants du personnel du SNUIPP-FSU  
Véronique BEAU, Géraldine TAPIE  
Emilie MATHIEU-TISSERAND, Peggy GOEPFERT

Copie pour information à Monsieur l'Inspecteur d'Académie